

**FONDATION**



**MILLIONS  
D'Amis**

reconnue d'utilité publique

**4 lionceaux secourus par la  
Fondation 30 Millions d'Amis et  
son partenaire Tonga Terre d'Accueil,  
transférés vers un sanctuaire en  
Afrique du Sud**

Paris, le 04/10/2019



**sauvetage**

**Au cours des derniers mois, les équipes de la Fondation 30 Millions d'Amis et son partenaire Tonga Terre d'Accueil dans la Loire ont secouru 4 lionceaux qui leur ont été confiés par la justice. Le mercredi 9 octobre 2019, ils seront préparés au voyage en vue de leur transfert en Afrique du Sud le lendemain matin, vers un sanctuaire de l'association britannique Born Free.**

Au cours des derniers mois, les équipes de la Fondation 30 Millions d'Amis ont secouru 4 lionceaux, deux mâles et deux femelles, détenus illégalement par des particuliers. « Les deux mâles (Horus, et Poutine surnommé Dadou) ont respectivement été saisis dans un appartement à Valenton (94) et dans une voiture sur les Champs-Élysées à Paris (75). Kuuma (rebaptisée Cersei) a été saisie par les douanes à l'arrière d'un garage à Marseille (13) et Thea avait été abandonnée par un particulier au zoo d'Amnéville (57). Ils sont tous arrivés à environ un mois d'intervalle », précise Arnaud Lhomme, responsable des enquêtes à la Fondation 30 Millions d'Amis. Les fauves ont été soignés et nourris pendant plusieurs mois par notre partenaire Tonga Terre d'Accueil dans la Loire.

Préparés au voyage le mercredi 9 octobre 2019, les lionceaux embarqueront le lendemain à 10h à l'aéroport de Lyon-Saint Exupéry pour un vol à destination de Port-Elizabeth en Afrique du Sud avec une escale à Londres. Ils seront ensuite transportés par camion jusqu'au sanctuaire Shamwari de l'association Born Free, où ils rejoindront d'autres fauves secourus par la Fondation 30 Millions d'Amis ces dernières années, sur décision judiciaire : Brutus, sauvé d'un cirque, King, captif dans un appartement dans la banlieue parisienne, Ciam, détenu dans un jardin dans l'Hérault, et Nelson, secouru au zoo du Bouy (63).

« La Fondation 30 Millions d'Amis, reconnue d'utilité publique, est régulièrement sollicitée par les services de l'Etat, qu'ils soient judiciaires (police, gendarmerie, douanes, ONCFS...) ou administratifs (préfectures, services vétérinaires, municipalités...), pour mener des opérations de sauvetage en raison de son expertise et de son savoir-faire logistique. Depuis le début de l'année, elle a secouru 662 animaux, dont 234 animaux sauvages détenus illégalement par des particuliers ou bien exploités par des cirques », rappelle Reha Hutin, Présidente de la Fondation 30 Millions d'Amis.

**Contacts médias :**

Christel Petit – 06 14 43 11 72 – [christel.petit@agence-cpcommunication.fr](mailto:christel.petit@agence-cpcommunication.fr)

**FONDATION 30 MILLIONS D'Amis**

reconnue d'utilité publique par décret du 23 mars 1995

75402 Paris Cedex 08 - tel : 01 56 59 04 44

[30millionsdamis.fr](http://30millionsdamis.fr)